

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - LAVIT F. -

Mesdames GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : SOULIE Ch.

Procurations : ISARN Pierre à FOREZ Daniel / GALZY Isabelle à BOUTES Francis

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

03/2023 - Remplacement de la chaudière à l'école - Demande subvention - PAC Air/Eau
Remplacement des portes maternelle et primaire de l'école

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'en janvier 2023, une installation de panneaux photovoltaïques en auto consommation a été réalisée sur la toiture de l'école et qu'il y a quelques années, la commune avait procédé à des travaux d'isolation (murs, plafonds, fenêtres...).

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les portes de l'école maternelle et primaire donnant sur les préaux respectifs engendrent une perte de chaleur importante et qu'il y aurait lieu de les remplacer par des portes isolées avec verre sécurit.

Il propose également de remplacer la chaudière fioul par une pompe à chaleur Air-Eau.

Il présente au conseil les devis de Monsieur ROUSSET Joël - artisan en menuiserie - et ETS ESCAPA pour l'installation de la pompe à chaleur et lui demande de bien vouloir donner son avis.

Il propose au Conseil Municipal de procéder, à cet effet, aux demandes de subvention, à savoir :

↳ Service de l'Etat au titre de la DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local et Fond vert

↳ Hérault Energies

Présentation du financement

Organismes de financements	Pourcentages	Montant en Euros
ETAT (DSIL-FOND VERT)	30 %	19 973.49 €
HERAULT ENERGIES	50 %	33 289.16 €
COMMUNE	20 %	13 315.67 €
TOTAL	100 %	66 578.32 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 02/02/2023

ID : 034-213401094-20230201-DEB032023-DE

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

VALIDE les devis de présentés

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis


